
DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2025

Délibération n° 44/2025

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

COMMUNE
D'HEROUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 8
Présents : 8
Votants : 8

Présents : M. DEL PRETE Didier M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr BERTIN Guy, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid Mr MARECHAL Hubert, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi,

Date de convocation

16 septembre 2025

Date d'affichage

16 septembre 2025

Absents :

Mme DUPUIS Virginie est nommée secrétaire de séance.

TARIFS CANTINE INTERGENERATIONNELLE

Monsieur le Maire indique que le dispositif « Cantine intergénérationnelle » est lancé. Il rappelle que ce dispositif a pour but de rompre la solitude et qu'il est proposé à nos Aînés.

Il propose de fixer le montant du repas qui sera facturé à 4.88 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 8 voix pour, fixe le montant du repas à 4.88 €

Pour copie conforme au registre, le 24 septembre 2025

Le Maire Didier DEL PRETE

